



Formule de calcul de la retraite de base

Par **bebert21ulm**, le **18/04/2013** à **18:50**

bonjour

je viens de recevoir mon calcul de retraite de base

50 pour cent du total des 25 meilleures années multiplié par le nombre de trimestres acquis ,le tout divisé par le nombre de trimestres maximum donnant droit de prendre sa retraite

j'ai 174 trimestres mais on en retient que 165 donc multiplié par 165 et divisé par 165

la caisse de retraite me dit que c'est comme cela

à quoi sert donc la formule puisque , au final c'est moitié du total des 25 meilleures années simplement

la différence entre le total des deux formules c'est plus de 80 euros

tous mes trimestres cotisés en plus ne me rapportent pas un centime

je vous remercie pour vos réponses

Par **P.M.**, le **18/04/2013** à **19:24**

Bonjour,

La durée maximale retenue dépend de l'année de naissance et je vous propose [ce dossier...](#)

Par **bebert21ulm**, le **20/04/2013** à **17:03**

bonjour ,

je vous remercie pour votre réponse

au lieu de durée d'assurance au régime général,on devrait employer

durée maximum retenue

mais bon ,c'est comme cela on est toujours perdant

Par **miyako**, le **20/04/2013** à **22:20**

Bonsoir,

Eh oui! la méthode de calcul n'est pas favorable au futur retraité.

Mais la nouvelle réforme ,sera encore plus draconienne.On parle de calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière (42 ans ou peut-être plus).Si l'on a eu des périodes plus ou moins longues de chômage je ne vous dit pas la surprise.....

Quand on peut ,il vaut mieux partir maintenant.
Bonne retraite .
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **bebert21ulm**, le **22/04/2013** à **11:04**

bonjour
oh oui l'avenir n'est pas rose
pour ma part j'ai eu la chance de faire une carrière complete sans aucune interruption depuis
mes 17 ans et je pars à 60 ans
amicalement